

UNIVERSITE LA REUNION

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle C (sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique), emploi-type C2B42 -Ingénieur-e en techniques expérimentales, ouvert au titre de l'affectataire - UNIVERSITE LA REUNION, session 2025.

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle C (sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique), emploi-type Ingénieur-e en techniques expérimentales, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE LA REUNION, au titre de l'année 2025 :

Madame BENARD Fiona, professeur des universités, présidente, Université de la Réunion, Saint-Pierre.

Monsieur RADANIELINA Mamy, maître de conférences de classe normale, vice-président, Université de la Réunion, Saint-Denis.

Monsieur FAKRA Damien, maître de conférences habilité à diriger des recherches, expert, Université de Lorraine, Nancy.

Monsieur CADJEE Salim, directeur, membre, Région Réunion, Saint-Denis.

Madame LALA Salma, notaire, membre, Sahuc et Associées, Saint-Leu.

Monsieur SACALI Jérôme, ingénieur hors classe, membre, Région Réunion, Saint-Denis.

Madame ROBERT Stéphanie, responsable du service Biatss, suppléante, Université de la Réunion, Saint-Denis.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

de l'Université de la Réunion, le 11/03/25
Pr Jean-François HOARAU

